



Public et pré-requis :

Toute personne souhaitant conduire une grue de chargement correspondant à une des catégories de la recommandation R490

Aucune expérience de conduite exigée,
Être âgé(e) de plus de 18 ans (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),
Sachant lire et comprendre le français,
Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Modalités pédagogiques : présentiel

Moyens humains :

Enseignants qualifiés
Testeur CFP MALUS Certifié CACES® R490

Méthodes et moyens pédagogiques :

Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
Utilisation d'une ou plusieurs grue(s) de chargement(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s).
Installations, équipements, surfaces et matériels conformes à la R490.

Équipement de protection individuelle : chaussures de sécurité ou coques, gants de manutention, gilet haute visibilité.
Supports pédagogiques

Modalités de suivi et de validation des acquis :

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

Modalités d'évaluation en fin de formation :

- QCM d'évaluation théorique,
- Examen pratique de manipulation d'une grue de chargement conforme à la R 490

Une évaluation de satisfaction est réalisée

Sanction visée :

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) pour les grues de chargement conforme à la recommandation R490, ou Attestation de résultat (échec ou réussite)

Attestation de fin de formation.

Durée : Minimum 21 heures

Dates, lieux et cout : Nous contacter

OBJECTIFS :

Être capable de conduire et d'utiliser, en toute sécurité, une grue de chargement conformément à la recommandation R490 de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM).

PROGRAMME / CONTENU :

Théorie :

Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre, ...),

Connaitre la technologie des grues utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction,

Comprendre les notions de physique (masse, centre de gravité, surface au vent, équilibre),

Identifier les conditions d'équilibre de la grue et les facteurs de stabilité, et utiliser règles de stabilisation et courbes de charge,

Connaitre et appliquer les règles de transport applicables aux grues de chargement (flèche et stabilisateurs), de signalisation sur site (plan de circulation et consignes) et d'arrimage des charges,

Connaitre et maîtriser les risques liés à l'utilisation des grues (renversement, heurts, risques liés à l'environnement, chutes de l'opérateur),

Savoir exploiter les grues et maîtriser les principaux risques (opérations interdites, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, effets des substances psychoactives et des appareils électroniques sur la conduite),

Choisir et utiliser les accessoires de levage, en contrôler visuellement l'état, et respecter les règles d'élingage,

Connaitre et effectuer les vérifications d'usage des grues (flexibles, crochet, châssis du porteur, structure de la grue).

Pratique :

Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la grue (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ...),

Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la grue : élingage de la charge avec utilisation des accessoires, manœuvres simples ou combinées, manutention de charge ; communiquer avec le chef de manœuvre par tous moyens (visuel, radio, gestes conventionnels),

Connaitre et effectuer les opérations de repli de la grue en fin de poste et les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements,

En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.

CACES® R 490 GRUES CHARGEMENT

Épreuve théorique :

- Toutes catégories : 1 UT

Épreuves pratiques :

- Catégories A et B : 1,5 UT
- Catégorie C : 1 UT

**VALIDITÉ :
5 ANS**

ÉQUIPEMENTS
REPRÉSENTATIFS :
GRUE DE CHARGEMENT
AVEC 2 POSTES DE
COMMANDE LATÉRAUX,
SANS TREUIL, DE PORTÉE MINI
12 M. (TÉLÉCOMMANDE EN OPTION)

